Info Agri'Vivier Mars 2018

Bulletin de liaison entre le Syndicat des Eaux du Vivier et les Agriculteurs du Bassin

Édito

L'implication de tous les acteurs de la profession agricole est primordiale dans la dynamique d'effort pour la reconquête de la qualité des eaux sur le bassin du Vivier. Grâce à votre participation, de nombreuses actions se développent.

La mobilisation du réseau de CUMA sur le thème du désherbage mécanique ainsi que les campagnes de reliquats azotés sont l'illustration de cette participation motivée et nous tenons à vous en remercier. Cette implication concourt à une bonne gestion des intrants.

Par ailleurs, afin de promouvoir des pratiques durables sur des secteurs sensibles, l'aménagement foncier est un levier indéniable. Dans cet objectif, une étude a été initiée, destinée à évaluer l'intérêt de mettre en œuvre une opération d'aménagement foncier sur les secteurs d'intervention prioritaires du bassin d'alimentation.

Dans ce cadre deux réunions publiques sont programmées. Ces temps d'échanges seront la clé de la réussite du projet. Aussi, nous espérons vous y retrouver nombreux.



Elmano MARTINS
Président du SEV

Désherbage mécanique

Le 12 mars dernier, le Syndicat des Eaux du Vivier et quatre CUMA du territoire (CUMA l'ESSOR, CUMA L'EPRON, CUMA des 3 VALLEES, CUMA du LAMBON) ont signé une convention de mise à disposition de matériel de désherbage mécanique. Ainsi, 2 herses étrille et 1 houe rotative, réparties sur les 4 CUMAS sont proposées aux adhérents.
Plusieurs démonstrations animées par la FDCUMA et le constructeur auront lieu au printemps sur différentes cultures (mais, pois, céréales).

Les invitations seront transmises par SMS. Si vous souhaitez être informé, inscrivez-vous sur la liste de diffusion en envoyant :
« DEMO DESHERBAGE »
et Nom/Prénom
au 06 68 60 22 78.



Agenda

27 mars · 14h
Réunion étude préalable d'Aménagement Foncier Secteur P2 : Gouffre de Jadre / Lambon
Maison Pour Tous de TRIOU Mougon

29 mars · 14h
Réunion étude préalable d'Aménagement Foncier Secteur P1 : Source du Vivier / Niort
Site technique du SEV Niort

17 avril · 14h
Réunion étude Filières de diversification économes en intrants
Site technique du SEV Niort

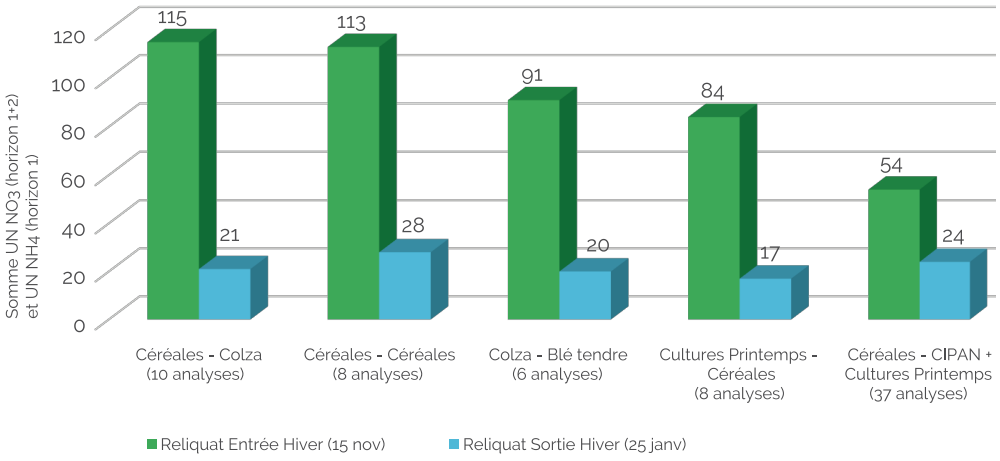
Reliquat d'azote hiver 2017/2018

Comme chaque année, le SEV a proposé aux agriculteurs du bassin la réalisation de reliquats azotés « entrée hiver » et « sortie hiver ».
Le reliquat entrée hiver peut se lire comme un indicateur de risque : il intervient en fin de campagne (novembre), après le prélèvement des plantes présentes à l'automne le cas échéant (colza/couvert/dérobé) et avant les pluies drainantes de l'hiver.

Le reliquat sortie hiver permet quant à lui de mesurer l'azote résiduel du sol après la période de pluies (fin janvier) et indique l'azote mobilisable par les plantes en place.
Les prélèvements d'azote par les plantes étant quasi nuls entre ces deux périodes, la comparaison de ces deux reliquats indique la quantité d'azote lixiviée vers le milieu aquatique.

Le contexte géologique « karstique » du bassin du Vivier génère des transferts de polluants assez rapides. Ainsi, après les premières pluies de décembre 2017, les concentrations en nitrates à la source du Vivier ont rapidement progressé (voir rubrique qualité de l'eau page 4).

Comparaison des reliquats azotés entrée hiver / sortie hiver par type de succession culturale



Le graphique ci-contre regroupe les résultats de 69 analyses réalisées sur des parcelles du bassin. Il faut cependant rester prudent quant à son interprétation (les résultats sont regroupés en fonction du type de couvert mais ne tiennent pas compte des différents types de sol, du nombre d'horizons, de l'historique de fertilisation). Malgré tout, les tendances qui se dégagent confirment des grands principes :

- **le niveau de reliquat sortie hiver** est le même (entre 20 et 30 UN) quel que soit le type de couvert en place en hiver
- **le niveau de reliquats entrée hiver** sur les parcelles couvertes par un CIPAN ou culture dérobée se situe en moyenne autour de 50 UN/ha contre 100 UN/ha sur les parcelles sans couvert automnal.

Réalisation d'un guide technico-économique des cultures de diversification économes en intrants

En 2016, lors de la construction du programme d'actions Re-Sources, la profession agricole avait fait part de sa difficulté à intégrer dans leurs assolements des cultures qui soient à la fois sobres en intrants et économiquement pertinentes.
En conséquence le SEV a missionné un bureau d'étude en leur exposant la problématique suivante : « *Quelles cultures ou système de cultures de diversification économes en intrants en filière conventionnelle pourraient protéger les ressources en eau souterraines et être économiquement intéressantes pour les agriculteurs cultivant des parcelles sur le Bassin d'Alimentation des Captages Vivier & Gachets ?* »

La finalité de cette étude est de disposer d'un référentiel « pratique » à destination des agriculteurs du bassin. Des fiches technico- économiques par culture, sur une sélection de 6 à 8 cultures, seront produites selon la trame envisagée suivante : panorama de la culture sur le territoire, faisabilité de la culture, intérêt environnemental, débouchés envisageables.

Le 17 avril prochain, après avoir consulté l'ensemble des organisations professionnelles du territoire associées à cette étude, un premier état des lieux des cultures envisageables sur le territoire sera présenté. (Salle de a Forge / services techniques du SEV / ouvert à tous)

Journée du groupe élevage

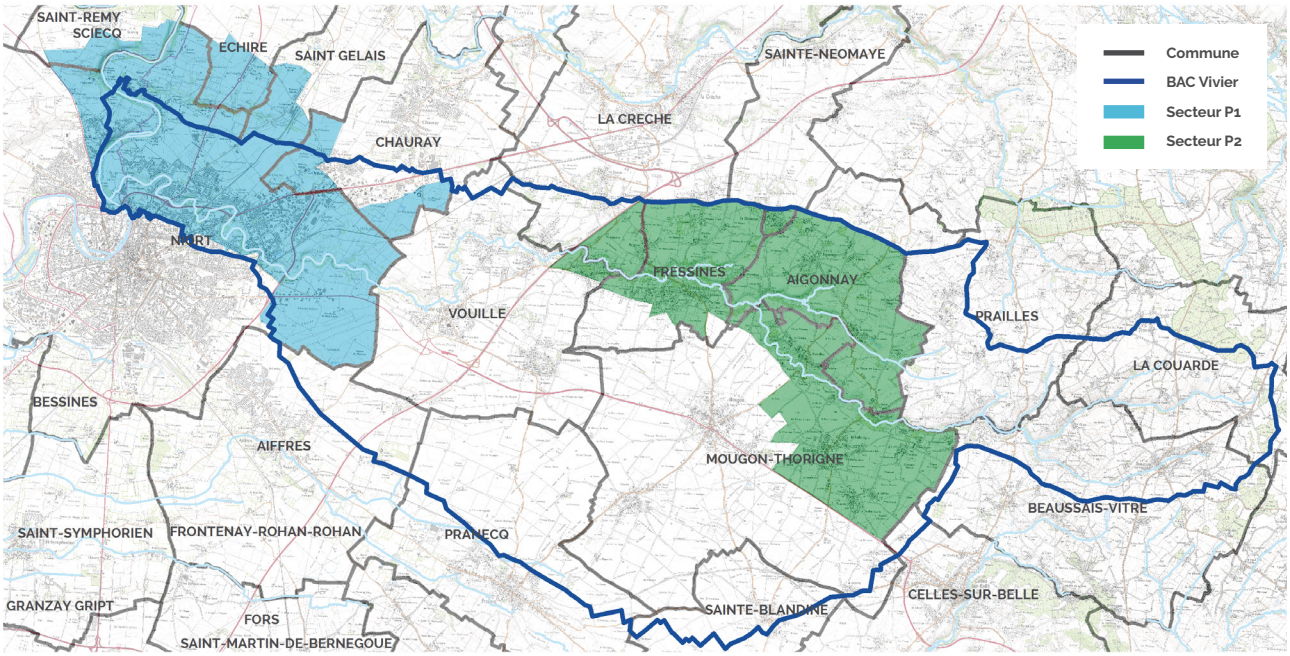
Le 15 mars dernier une douzaine d'agriculteurs a répondu présent à l'invitation commune SEV / SIEPDEP Courance sur le thème de l'autonomie fourragère et protéique des élevages.
Au cours de l'après-midi Anton SIDLER , agriculteur originaire de l'Orne et expert sur l'Autonomie protéique des élevages, a fait part au groupe de son expérience en système de double culture en conservation des sols. Son approche globale sol/culture/élevage repose sur une remise en adéquation des capacités de production de l'exploitation et du besoin alimentaire des troupeaux.

En juin prochain de nouvelles rencontres / visites d'exploitation seront organisées sur le bassin.
Plus de renseignements sur l'intervention www.lvh-france.com

MAEC 2018

Certaines mesures agro-environnementales sont reconduites cette année sur le bassin du Vivier. Deux types de mesures sont proposés :

- **Mesures localisées à la parcelle :** remise/maintien en herbe avec retard de fauche, absence de phyto en grandes cultures, développement des cultures de légumineuses dans les systèmes irrigués
- **Mesure système à l'exploitation :** polyculture élevage dominante céréale (atteindre 35 % d'herbe dans la SAU, réduction IFT herbi et hors herbi…)



Utiliser les outils de l'aménagement foncier

Le Département, en partenariat avec le Syndicat des Eaux du Vivier, mène une réflexion sur l'organisation foncière et la gestion de l'espace du territoire à travers une démarche d'aménagement foncier. Cette dernière peut permettre de procéder à une réorganisation du parcellaire visant à améliorer les structures foncières et protéger et les zones sensibles tout en préservant l'activité agricole.

Il a été décidé de prioriser les actions, en définissant deux secteurs d'étude : l'un autour du périmètre rapproché qui intéresse le Nord Nord-Est de la Ville de Niort (VIVIER P1), l'autre autour du périmètre de protection rapproché satellite du Gouffre de Jadre avec extension sur les bordures du Lambon (VIVIER P2).
Avant la mise en place d'une telle opération, une étude préalable doit en vérifier sa pertinence. Dans ce cadre, des réunions avec les conseils municipaux et les acteurs du territoire s'organisent actuellement sur le territoire pour présenter la démarche et recueillir les avis.

Pour la profession agricole, deux réunions publiques sont programmées :

- **Secteur P2** : Gouffre de Jadre / Lambon : Mardi 27 mars à 14h00 Maison pour tous de TRIOU (Mougon)
- **Secteur P1 :** Source du Vivier / Niort : Jeudi 29 mars à 14h00 Site Technique du SEV à NIORT (rue d'Antes)

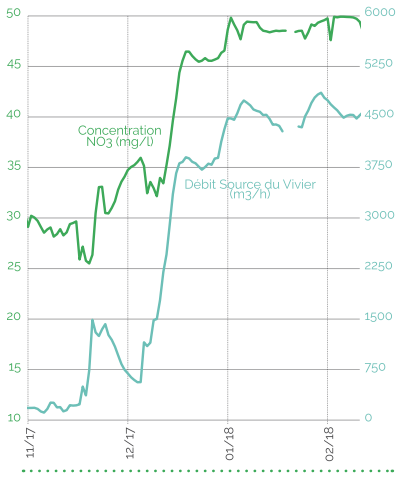
Qualité de l'eau brute

Paramètre nitrates

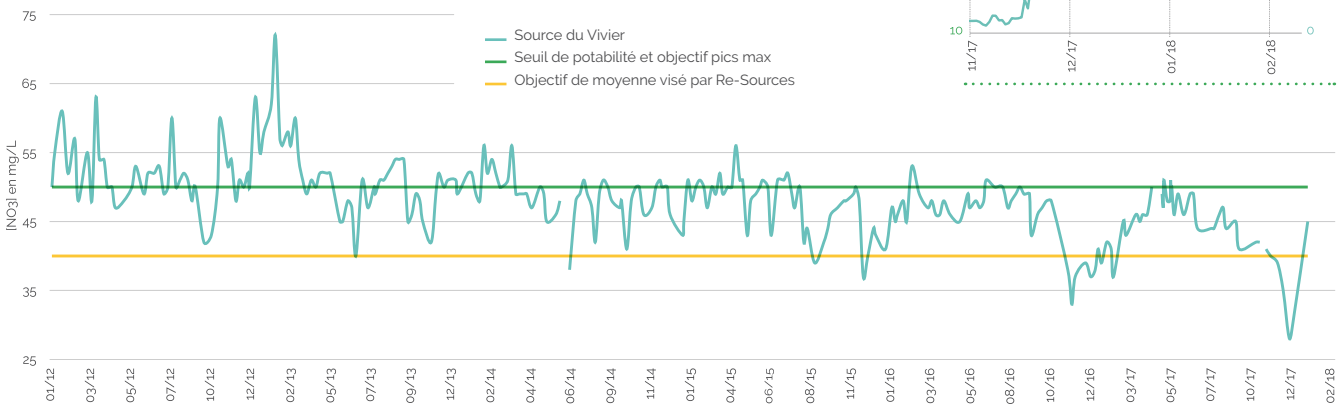
La tendance à la diminution des teneurs en nitrates à la source du Vivier est fortement perceptible depuis 2013 et se poursuit en 2017. Les pics s'estompent également avec encore toutefois des dépassements de l'objectif affiché à 50 mg/l.

Notons par ailleurs que le lessivage hivernal apparaît toujours fortement contributeur en nitrates en corrélation avec les résultats sur les reliquats d'azote.

Evolution de la concentration en nitrates et du débit de la source du Vivier (hiver 2017/2018)



Evolution des concentration nitrates à la source du Vivier (2012/2018)



Paramètre pesticides

La présence de pesticides aux captages Grenelle du Syndicat des Eaux du Vivier est très surveillée et fait l'objet d'un suivi renforcé avec une analyse par mois a minima.

De nombreuses molécules sont détectées comme le fait apparaître le tableau ci-contre. Bien que les concentrations relevées soient majoritairement inférieures à 0,1µg/l, la somme des concentrations vient à dépasser les objectifs fixés.

Zoom sur... le Métolachlore ESA

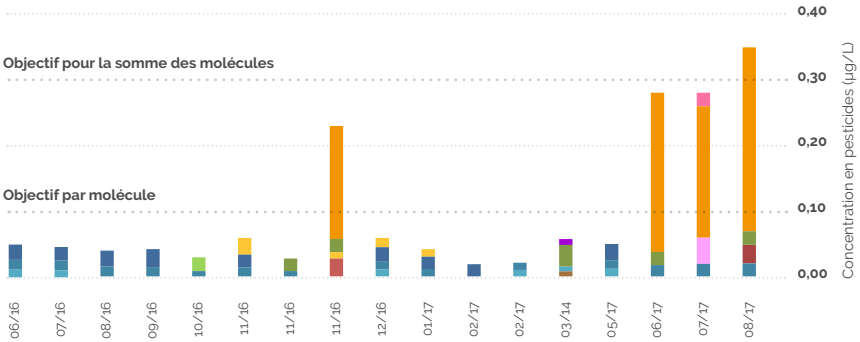
Quantifiée depuis 2015, cette molécule est régulièrement retrouvée à nos différents captages.

Le Métolachlore ESA est un métabolite (produit issu de la dégradation) du Métolachlore et/ou du S-Métolachlore. Ce dernier a remplacé le Métolachlore, interdit depuis 2003. Ces substances actives sont utilisées comme herbicide dans la culture du maïs.

Molécules retrouvées en 2016 et 2017 aux captages

	Pesticides	Autres molécules
> 0.10 µg/L	Phtalimide (F)	Tolytriazole
< 0.10 µg/L	Alachlore (H)	Benzotrazole
	D.E. Atrazine	
	Aeoxystrobine (F)	
	Biphényl (F)	
	Diméthénamid (H)	
	Ethofumésate (H)	
	Methiocarb (I)	
	Métolachlore (H)	
	Métolachlore OXA (H)	
	Prothioconazol (F)	
	2-hydroxyatrazine (H)	
	D.E.D.I.Atrazine (H)	
	Bentazone (H)	
	Chlortoluron (H)	
	Ethidimuron (H)	
	Isoproturon (H)	
	Métazachlore (H)	
	Métolachlore ESA (H)	
	Propiconazole (F)	
	Tébuconazole (F)	

Concentrations des pesticides retrouvés dans les eaux brutes de la source du Vivier en 2016-2017



Contact

Cédric BILLY
Animateur Agricole
05 49 78 78 58 • 06 68 60 22 78
cedric.billy@eaux-du-vivier.fr

Partenaires financiers

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
agence de l'eau Loire-Bretagne
DEUX-SÈVRES LE DÉPARTEMENT
RÉGION Nouvelle-Aquitaine